

**Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale |
Séance du 5 mai 2026**

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°2026-05-05-9 | CCAS - Installation du Conseil d'administration
Rapporteur Moyses Joachim

Nombre de conseillers en exercice : 17
Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 14
Nombre de pouvoir : 1
Nombre d'excusés : 2
Convoqué le 30 avr. 2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 mai, À 17H30, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyses, Président.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moyses, Madame Nicole Auvray, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Monsieur Francis Schilliger, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Véronique Brard-Wulfranc, Madame Sylvie Braham, Madame Chantal Joly, Madame Chantal Lefebvre, Madame Claudine Morel, Monsieur Jean Pierre Mirey, Monsieur Jacques Dutheil.

Etaient excusés avec pouvoir :

Monsieur Alain Goussault donne pouvoir à Madame Nicole Auvray.

Etaient excusés sans pouvoir :

Monsieur Mohammed Karabila, Madame Khadija Berraho.



Vu :

- Le Code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L.123-6, R.123-11, R.123-12 et R.123-15,

Considérant :

- Le Centre communal d'action sociale (CCAS) constitue un établissement public géré par le Conseil d'administration composé, (conformément à la délibération du Conseil municipal du 16 avril 2026), de seize membres et d'un Président : huit membres sont élus par le Conseil Municipal, huit membres sont nommés par le Maire, parmi les personnes participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune.
- Le Conseil municipal a désigné pour le représenter :
 - Mme Nicole AUVRAY
 - Mme Florence BOUCARD
 - Mme Marie-Pierre RODRIGUEZ
 - M. Francis SCHILLIGER
 - Mme Murielle MOUR
 - M. Mohammed KARABILA
 - Mme Léa PAWELSKI
 - Mme Khadija BERRAHO
- Les huit membres nommés par le Maire, par arrêté, en date du 27/04/2026 sont :
 - Représentante de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) :
 - Mme Claudine MOREL
 - Représentante d'une association de personnes âgées :
 - Mme Chantal LEFEBVRE, Association Ensemble et Solidaires UNRPA
 - Représentants d'une association œuvrant dans le secteur de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion :
 - Mme Sylvie BREHAM, Association Secours Catholique,
 - Mme Chantal JOLY, Association Secours Populaire,
 - M. Alain GOUSSAULT, Fédération Solidarauto, réseau de garages solidaires,
 - Mme Véronique BRARD-WULFRANC, Association Les Petits Frères des Pauvres,
 - Représentant d'une association de personnes handicapées :
 - M. Jean-Pierre MIREY, Association Sésame Autisme Normandie
 - Personne qualifiée :
 - M. Jacques DUTHEIL.
- Le Président du Centre communal d'action sociale est de droit Monsieur Joachim MOYSE, Maire.

Le Conseil d'administration décide :

- d'installer le nouveau Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Étienne-du-Rouvray dans ses fonctions.

Résultat du vote :

Par : 15 voix pour

Pour extrait conforme,
Le président du CCAS



Le secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 06/05/2026

Identifiant de télétransmission : 076-267600534-20260505-2026-05-05-9-DE

Publié ou notifié : **18 MAI 2026**